

Le 15 juin 2021

Pôle Développement
Mobilités et
Transports

Objet : Réalisation d'une Enquête Mobilité Certifiée Cerema (EMC²) sur le périmètre de la Communauté urbaine du Grand Reims - Lettre d'information

Références
D-LGR2021-1987
CC

Madame, Monsieur,

La Communauté urbaine du Grand Reims, en partenariat avec l'État, Cerema¹, la Région Grand Est et l'ADEME², réalise une enquête sur les déplacements effectués quotidiennement par les résidents des 143 communes de la Communauté urbaine du Grand Reims. Cette enquête initialement prévue du 12 janvier au 17 avril 2021 et pour laquelle nous vous avons adressé un courrier en fin d'année dernière, a dû être reportée du fait du contexte sanitaire. Elle se déroulera finalement **du 07 septembre au 04 décembre 2021**.

L'enquête porte sur les déplacements réalisés quotidiennement par les habitants. Elle a pour objectif principal de recueillir des renseignements sur la mobilité quotidienne, l'utilisation des différents modes de transport et les caractéristiques des résidents du territoire. Elle s'inscrit dans le cadre des « Enquêtes mobilité certifiées Cerema » (EMC²) réalisées tous les dix ans environ par les agglomérations françaises et fournira aux autorités compétentes les informations nécessaires pour orienter les politiques publiques de déplacements.

Les renseignements récoltés permettront d'étudier la mobilité quotidienne de la population et les améliorations à apporter aux transports collectifs, à la circulation et au stationnement, aux trajets en deux-roues ou à pied.

Avant le démarrage de l'enquête, un travail de repérage conséquent et méticuleux est nécessaire. Cette phase de repérage amènera les équipes de notre prestataire ALYCE **dès le mois de juin** à visiter le territoire pour identifier les logements devant être enquêtés et prendre contact avec leurs occupants.

Préalablement aux entretiens en face à face ou par téléphone, les ménages seront contactés afin de fixer des rendez-vous lorsque le ménage accepte de répondre à l'enquête. Des lettres-avis leur seront envoyées.

¹ Centre d'Études et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement

² Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

Les agents de la société ALYCE se présenteront au domicile du ménage aux dates et heures convenues, munis d'une carte professionnelle, d'une copie de la lettre-avis envoyée et des différents documents nécessaires au bon déroulement de l'entretien.

Les échanges seront réalisés dans le plus strict respect des mesures sanitaires en vigueur. Un protocole spécifique sera déployé.

Les entretiens respecteront par ailleurs le règlement n°2016/679, texte de référence en matière de protection des données à caractère personnel, dit Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Afin d'informer au mieux les élus, la population et les différents partenaires institutionnels, la Communauté urbaine du Grand Reims a adressé un courrier à l'ensemble des maires des communes, aux forces de l'ordre, ainsi qu'aux principaux partenaires institutionnels concernés par l'enquête. Une campagne de communication sera par ailleurs organisée avant le démarrage de l'enquête, notamment par le biais de la presse locale.

Nous vous saurions gré de faciliter la réalisation de l'enquête, notamment en confirmant sa réalité auprès des personnes qui pourraient vous contacter. La carte professionnelle au nom d'ALYCE est le garant du statut des enquêteurs réalisant les entretiens.

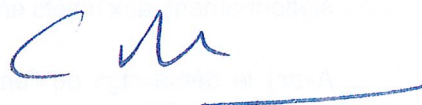
Nous comptons sur votre soutien pour la bonne réalisation de cette enquête en :

- Diffusant cette information, au travers de vos publications et autres supports de communication locaux ;
- Affichant ce courrier (ou l'information relative à l'enquête) au siège de votre établissement et en informant le personnel d'accueil ;
- Confirmant si besoin sa réalité et son utilité auprès des personnes qui pourraient vous contacter.

La direction des Mobilités et des Transports reste à votre disposition par e-mail à enquetemobilite@grandreims.fr ou au 03.26.35.38.00 pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

La Présidente de la Communauté urbaine
du Grand Reims,



Catherine VAUTRIN